

—Je sais cela, oui, mon père, mais qu'importe ? Ce danger personnel je le braverai de grand cœur pour vous aider à atteindre votre noble but !..

—Tu ne le braveras pas, mon enfant ! Je t'en prie, je t'en supplie, ne neutralise point mes efforts... ne paralyse point mes facultés ! S'il me fallait sans cesse me préoccuper de toi, trembler pour toi, je ne serais plus moi-même, je perdrais toute lucidité, toute énergie et j'échouerais misérablement...

—Comment voulez-vous que, sachant ce qui se passe, je reste inactif ?

—Je désire que tu obéisses... je fais mieux que de le désirer, je t'impose l'obéissance, non seulement au nom de mon autorité paternelle, mais encore et surtout au nom de notre mutuelle tendresse !

—Eh bien ! père, j'obéirai... Mais l'inaction à laquelle vous me condamnez sera pour moi un supplice au-dessus de mes forces !..

—L'idée de te voir aller au devant du péril qui te menace serait au-dessus des miennes, et j'ai besoin de les conserver !.. Je veux que tu vives !.. Songe que tu es l'une des deux dernières victimes qu'il faut à ces monstres ! Tu es condamné par eux !.. ils te suivent pas à pas, sans doute, comme ils ont suivi les autres, guettant leur proie, prêts à la saisir !

Cette proie, je la leur arracherai ! Comment, à l'heure où j'entre, après tant d'années, en possession de ma liberté reconquise, on me prendrait mon fils ! Allons donc !.. Cette seule pensée met le trouble dans mon cerveau ; tu vois donc bien, cher enfant, que t'exposer serait m'anéantir ! Comprends-tu cela ?..

—Je le comprends, et vous me trouverez docile...

—J'attendais cela de toi, et je te remercie...

—Que faut-il faire ?

—Tu passeras cette nuit ici, et demain, au grand jour, tu retourneras à Crèteil... Sors peu... Défie-toi de ton ombre... Regarde comme un ennemi probable, comme un assassin possible, le premier venu qui se trouvera sur ton chemin et qui, sans être connu de toi, t'adressera la parole... Longtemps avant l, crépuscule, viens au logis rejoindre Madeleine... même en plein soleil ne t'éloigne pas trop du logis... Je ne puis te condamner à une reclusion absolue, mais je voudrais pouvoir le faire.

—Je ne suis plus un enfant ! je saurai me garder.

—Oui, je te sais prudent et cela me rassure un peu... Redouble de prudence !.. La Fouine est là-bas... Je le connais, ce jeune pêcheur dont tu m'as parlé... C'est un brave et digne garçon... Ne sors qu'avec lui... A la pêche, c'est une grande sécurité d'être deux...

—Oui, père...

—Ne sors jamais de la maison sans avoir un revolver dans ta poche, et n'hésite pas à en faire usage si tu te trouves en face d'un danger... Même quand on ne tue pas ses agresseurs le bruit les épouvante et le secours arrive...

—Je suivrai religieusement toutes vos prescriptions...

—Cher enfant, je te remercie... Maintenant allons dîner, car il faut que je retourne à la préfecture...

Le père et le fils sortirent ensemble et s'installèrent dans un modeste restaurant des environs.

Une heure après, Paul rentrait seul au logis de la rue Saint-Louis-en-l'Île, et Fromental se faisait introduire dans le cabinet du préfet de police.

—Pas de réponse encore, lui dit ce dernier.

—Il n'y a point péril en la demeure, monsieur le préfet, et pour se renseigner il faut le temps, répliqua Fromental. Je crois, cependant, que la dépêche de Nîmes ne peut tarder beaucoup maintenant...

—Je le crois comme vous, et je vous donne le conseil d'attendre à la préfecture... je vais faire mettre à votre disposition le cabinet de mon secrétaire...

Au moment où le haut fonctionnaire allait donner l'ordre, un huissier entra et déposa devant lui, sur le bureau, une dépêche qu'il s'empressa d'ouvrir.

Raymond s'était rapproché.

Le préfet lut à haute voix :

« Directeur pénitencier de Nîmes à préfet de Police.

« Pascal Saunier, né à Paris, libéré le 23 mai, au même temps qu'un nommé Jacques Lagarde, docteur médecin, originaire de Joigny. Ont été vus ensemble à Nîmes dans la journée de leur libération. Sont partis le soir ensemble par chemin de fer. »

—Mais cela ne nous apprend rien ! s'écria Raymond avec un immense désappointement ; partis par chemin de fer ! quel chemin de fer ?

—Ces hommes n'ayant pas été mis par jugement sous la surveillance de la haute police, et le séjour d'aucune ville ne leur ayant été interdit, il n'y avait point de raison pour se préoccuper de la direction qu'ils prenaient.

—C'est vrai, mais enfin, tout manque, jusqu'au signalement demandé...

L'huissier entra pour la seconde fois, apportant une deuxième dépêche.

—Encore de Nîmes, dit le préfet de police en l'ouvrant. Elle contient le signalement de Pascal Saunier, ajouta-t-il

En effet le signalement, relevé sur les registres d'écrou du pénitencier, était inscrit en détail.

—Point de signes particuliers ! murmura Raymond, c'est comme si je n'avais rien... Tous les jeunes gens de vingt sept ans se ressemblent sur un passeport, sauf la couleur des cheveux, de la barbe et des yeux, et à moins d'être d'un rouge vif, la barbe et les cheveux n'attirent l'attention de personne... Encore, dans ce cas, peut-on les teindre...

—La dépêche se termine par cette phrase, reprit le préfet. Demain pourrai sans doute indiquer l'endroit où est allé Jacques Lagarde, intime ami de Pascal Saunier.

—Donc, attendons à demain, fit Raymond.

—Pensez-vous donc, demanda le haut fonctionnaire à Raymond, pensez-vous donc trouver dans les renseignements venus du pénitencier des indices qui pourront vous conduire à un résultat ?

—Je compte sur ces indices, monsieur le préfet, pour éclairer ma lanterne, comme on dit vulgairement, répliqua Fromental.

—Vous soupçonnez donc ce Pascal Saunier ?

—Je fais mieux que le soupçonner, je l'accuse.

—Et vous établissez votre accusation sur des bases solides, sur des faits, et non sur des calculs de probabilité ?

—Je la base sur des certitudes morales, sur le passé de l'homme.

—Ainsi, selon vous, le libéré de Nîmes est le voleur du testament du comte de Thonnerieux ?

—Oui, monsieur le préfet.

—L'assassin des victimes dont le sang versé crie vengeance !

—L'assassin, oui ; aussi bien que le voleur...

—Mais comment a-t-il pu, mieux que tout autre, commettre ces crimes ?

—Pascal Saunier a été pendant deux ans le secrétaire intime, presque le confident du comte de Thonnerieux...

Il suffit de ces mots pour porter la lumière dans l'esprit du préfet de police qui comprit à l'instant.

—Vous avez raison ! s'écria-t-il ; jusqu'à cette heure nous avons marché à l'aventure, égarés sur de fausses pistes... il faut savoir ce qu'est devenu ce Pascal Saunier et le suivre pas à pas depuis sa sortie de la maison centrale.

—Aussitôt en possession des détails promis, j'adresserai au directeur du pénitencier une autre dépêche.

—Que voulez-vous lui demander ?

—Si Pascal recevait des lettres de Paris, et s'il avait de l'argent en sortant de prison. Ces deux choses seront très utiles à savoir... Maintenant je solliciterai de monsieur le préfet l'autorisation d'aller prendre un peu de repos.

—Allez, Raymond, mais auparavant dites-moi quelles mesures vous avez prises pour protéger contre tout péril la vie menacée de votre fils.

—J'ai chargé deux agents choisis parmi les plus intelligents de la brigade de veiller jour et nuit sur lui... Je ne pouvais faire plus...